



Le statut des artistes femmes aujourd'hui

par Marie-Jo Bonnet.

mercredi 11 avril 2018, par [Marie-Jo Bonnet](#)

Le monde de l'égalité juridique entre les sexes dans lequel nous vivons peut donner l'impression qu'il n'y a plus de problèmes et que l'artiste femme est intégrée au champ artistique commun. Pour ce qui est de la formation, le combat est gagné. Dans le domaine des arts plastiques, les jeunes femmes ont aujourd'hui accès à une formation de haut niveau à égalité avec les hommes. À l'Ensb-a de Paris, en 2000, 58% des élèves sont des filles. En 2011, le pourcentage a augmenté de deux points, passant à 60% de femmes en moyenne dans les écoles d'art. Mais la disparité avec le taux de visibilité reste inquiétante puisqu'elles ne sont plus que 10% dans les grandes expositions internationales. L'égalité est loin d'être atteinte.

- « *Voyez-vous l'art comme un monde d'hommes ?*

- Louise Bourgeois : Oui, c'est un monde où les hommes et les femmes essaient de satisfaire le pouvoir des hommes.
- Pensez-vous qu'il y a un style particulier ou une part de style qui soit propre aux femmes ?
- Louise Bourgeois : Pas encore. Avant que cela se produise, les femmes devront avoir oublié leur désir de satisfaire la structure du pouvoir mâle ».

Questionnaire d'Alexis Rafael Krasolowsky, février 1971.



En France, d'un point de vue strictement professionnel, les artistes affiliées à la Maison des Artistes bénéficient des mêmes protections sociales que leurs camarades[...]

Pour lire la suite de cet article,

ABONNEZ-VOUS

(abonnement annuel ou mensuel)

Déjà abonné ?

CONNECTEZ-VOUS !